



ASSOCIATION POUR LE SAINT MONT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 juillet 2024

ACCUEIL DU PRESIDENT :

Je vous remercie de votre présence à cette Assemblée Générale qui clôture les 12 mois de l'année 2023.

Nous avons les excuses des Archéologues Thomas CHENAL et Axelle GRKESZNIK, ainsi que des personnalités suivantes : - Valérie JANKOWSKI – François VANNSON – Christophe NAEGELEN.

Dans l'ordre du jour, nous vous proposons :

1. Approbation du P.V. de l'A.G. du 09 juin 2023
2. Rapport moral du président
3. Rapport financier de la trésorière
4. Renouveaulement par moitié des membres du C.A.
5. Questions posées à la C.C.P.V.M. (couverture des fouilles et panneaux d'informations)
6. Projets pour les années futures
7. Calendrier pour garde de la maison les dimanches d'été.
8. Intervention des personnalités
9. Questions diverses

1- APPROBATION DU P.V. DE L'A.G. DU 09 JUIN 2023

Après un résumé rapide du P.V. par Jean-Paul PIERRAT (secrétaire), ce dernier est approuvé à l'unanimité.

2-RAPPORT MORAL

L'année 2023 a permis de remettre en état les planchers qui avaient été démontés pour stopper l'évolution de la mэрule et de recrépir le mur extérieur en façade Ouest. Cette opération de maçonnerie réalisée en novembre par l'entreprise CCB a permis de limiter le transfert d'humidité lors des mois d'hiver très pluvieux.

En septembre, nous aménageons le sous-sol sous le cabanon. Un dallage en gré et une grille en fer forgé prennent place. Cet endroit ayant été assaini, les pierres archéologiques et le matériel des archéologues pourront y prendre place.

Courant septembre, nous avons eu l'intervention d'AGACI comme demandé à la dernière A.G. et le site du Saint Mont était bien propre pour la journée du patrimoine.

En octobre, une deuxième membrane de protection a été posée sur la couverture de la basilique funéraire. Cette opération fût relativement dangereuse au vu de l'état de pourriture de la structure. Une solution d'aménagement de ce site doit être trouvée dans les 2 années à venir.

Début novembre, en accord avec Mr LARRIERE A.B.F., les 700 kg d'ossements remontent au premier étage de la maison du Saint Mont après avoir été conditionnés partiellement dans des sacs étanche.

Nous remercions les généreux donateurs qui ont permis de financer entre autre la fouille pour la pose du paratonnerre, la grille et le dallage du sous-sol sous le cabanon.

Ce sont 120 heures de bénévolat qui ont été nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Quitus est donné à l'unanimité au président pour le rapport moral.

3-RAPPORT FINANCIER

En préambule, Mme Odette ROUILLON remercie Mr VINEL pour toute l'énergie qu'il consacre au site du Saint Mont.

Dans le cadre de ses fonctions de trésorière, Mme Odette ROUILLON présente les comptes de l'exercice 2023 du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, soit une période de 12 mois.

Pour les principales opérations s'inscrivant au crédit, nous avons :

Dons et Adhésions	3640 €
Total recettes	3640 €

Pour rappel, les recettes de l'année 2022 s'élevaient à 10144 €.

En ce qui concerne les dépenses, elles sont ventilées comme suit :

Fouille Paratonnerre (EURL St Amé)	3234 €	Sacs pour ossement	283 €
Grille sous-sol (Ets Labreuche)	2700 €	Location salle pour A.G.	110 €
Fournitures Big Mat	1246 €	Frais bancaires et carte VISA	135 €
Assurance Allianz	628.44 €	Ets Petitjean	194 €
Scierie CLEMENT	180 €	Frais divers(Colruyt, Leclerc, Bolmont)	459 €
		Total dépenses	9170.48 €

Pour rappel, les dépenses pour l'année 2022 s'élevaient à 4703 €.

Au 31 décembre 2023, l'Association présentait un compte créditeur à la B.P.A.L.C. de 800.13 €, contre 6330.61 € au 31 décembre 2022. Ces chiffres ont été certifiés par Mme Agnès MARION et Mr Pierre MATHIEU le 26 janvier 2024.

Quitus est donné à l'unanimité à la Trésorière Mme Odette ROUILLON.

4-RENOUVELLEMENT DE LA MOITIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres sortant au 31/12 /2023 : Philippe BAUER (excusé et se représente)
Maurice JOUENNE (excusé et se représente)
Jean-Marie LAMBERT (se représente)
Jean-Paul PIERRAT (se représente)
Thomas CHENAL (excusé et se représente)
Cyrille DELANGLE (démissionnaire)

Tous les membres sortant non démissionnaires sont réélus à l'unanimité.

Deux personnes acceptent de remplacer le membre démissionnaire.

Il s'agit de Charles KRAEMER et Axelle GRZESZNIK. Si l'élection de Axelle GRZESZNIK se fait à l'unanimité, celle de Charles KRAEMER suscite quelques tensions et doit se faire par un vote à main levée. Malgré une voix contre et 3 abstentions, la candidature de Charles KRAEMER est validée à une large majorité.

Le poste Archéologie sera de nouveau représenté sur le terrain par ces 2 membres élus à l'Assemblée Générale. Leur nouvelle fonction sera discutée lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

5-QUESTIONS POSEES A LA C.C.P.V.M.

Suite à la sur-couverture des 350 m² réalisée fin 2023 réalisée sur un support en phase de pourriture, est ce que la C.C.P.V.M. prépare un dossier pour un aménagement durable de cette basilique funéraire (enfouissement et mise en relief des contours de l'ouvrage consolidés) ?

Dans le cabanon, des panneaux d'information étaient prévus. Est-ce toujours d'actualité ? Nous avons apprécié la pose des 3 tables d'orientation et ces panneaux seraient un complément appréciable à l'histoire du site.

Mr Arnaud JEANNOT vice-président de la C.C.P.V.M. précise qu'une réflexion est en cours sur ces projets et que des moyens en personnel vont être affectés à cette mise en valeur historique du site.

6-PROJETS POUR LES ANNEES FUTURES

1- Alimentation en eau et électricité de la maison afin de lui donner un confort décent lors des diverses manifestations. Ce projet global de viabilisation comprendrait :

- une alimentation en eau potable depuis le puits avec système de pompage et de traitement
- une installation de douche avec ballon d'eau chaude et de sanitaire avec assainissement
- une alimentation en électricité par panneaux photovoltaïque ou groupe électrogène insonorisé.

2- Réalisation d'une ramée en essis en façade Ouest :

Comme l'atteste de nombreuses représentations du début du 20^{ème} siècle, une ramée en essis d'épicéa recouvrait cette façade. Un devis va être demandé aux 2 fabricants locaux pour la fourniture des essis. La pose sera assurée par les bénévoles de l'association. Mr Arnaud JEANNOT précise la mairie est en attente des plans afin de réaliser la déclaration préalable de travaux.

7-CALENDRIER POUR LA GARDE DE LA MAISON DU SAINT MONT EN 2023

Un appel est lancé aux personnes souhaitant ouvrir la maison pour les dimanches de juillet à septembre 2023 de 11h à 17h. Mr VINEL précise que les bénévoles devront s'y rendre par leur propre moyen. Merci de prendre contact avec Mr VINEL pour la mise à jour du calendrier.

8-INTERVENTION DES PERSONNALITES

Mr JEANNOT, maire de Saint Amé, a rappelé les investissements réalisés par la commune sur le site du Saint Mont depuis 2017, et précise que le site reste bien la propriété de la commune de Saint Amé. La commune de Saint Amé continuera d'investir sur le site dans la limite de ses moyens.

Mr VIGROUX, 1^{er} adjoint félicite les bénévoles pour le travail réalisé cette année, avec notamment la réalisation des enduits intérieurs réalisés dans les règles de l'art. Il souhaite également un apaisement des tensions qui existent au sein de l'association et dans les relations avec la municipalité.

9-QUESTIONS DIVERSES

Jean-Marie LAMBERT: Une priorité doit être donnée au développement culturel et historique du site. Une réflexion sur le devenir des ossements dans le respect des défunts inhumés au Saint Mont doit être menée.

Charles KRAEMER : Les ossements constituent du matériel archéologique. Ces derniers doivent être protégés et doivent rester accessibles pour de nouvelles analyses.

Anne Marie LECOMTE : Un remerciement est adressé à la municipalité pour la mise à disposition de la maison du Saint Mont pour les 25 ans de mariage de sa fille. Elle remercie également Mr Jean-Luc DESJEUNES pour les voyages effectués lors de cette manifestation.

Anne-Marie DANGIN : Mme DANGIN regrette que l'association du Saint Mont ne soit pas présente à la journée des associations de Remiremont. En réponse, il apparait que l'association ne fait pas partie de Remiremont. Mr Frédéric DRON en sa qualité de président des commerçants de Remiremont propose de créer un lien avec cette même commune.

Jean-Paul PIERRAT